



## Jacqueline Vons

### La Médecine à la cour de France

Texte de présentation. Source : Cour de France.fr

*Projet de recherche mis en place par le Centre d'Etudes supérieures de la Renaissance et Cour-de-France.fr, dirigé par Jacqueline Vons, achevé en 2017.*

#### Présentation du projet

Le pouvoir royal tend à intervenir de plus en plus dans le monde médical à partir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Les rois de France tentent de contrôler la pratique de la médecine par une réglementation croissante des corporations médicales et des établissements hospitaliers. Ils fondent des institutions savantes et créent des chaires de médecine et des titres en-dehors de l'Université, ils font apparaître et officialisent la charge de médecin de cour.

Le statut et la fonction des membres des différentes corporations médicales présentes à la Cour commencent seulement à être étudiés. Beaucoup de ces personnages ne sont connus que partiellement, parfois seulement par leur nom. Ils ont cependant été des témoins de la vie quotidienne des princes et princesses dont ils eurent la charge et ont laissé des documents sur leur naissance, leurs maladies, leur mort. Ils ont échangé des lettres à travers l'Europe pour s'informer de la santé de leurs royaux patients.

Ces textes constituent des sources de première main, mais ils sont peu consultés, rarement cités en entier et parfois interprétés de façon divergente. Ils demandent des analyses et des commentaires pluridisciplinaires, associant philologues, historiens et médecins.

Les rôles extra-médicaux de certains médecins sont un autre sujet d'étude. En partageant le quotidien de leurs maîtres, une relation de confiance pouvait s'installer, qui permettait aux médecins de dépasser les limites de leur fonction initiale ; il n'est pas rare de les rencontrer en tant que diplomates et émissaires royaux.

Ainsi, représentant une élite professionnelle, mais soumis à l'autorité des rois, soucieux de préserver un savoir spécialisé, mais à la recherche de thérapies innovantes pour soigner les grands du royaume, le monde médical à la cour sous l'ancien régime reste à étudier dans sa complexité et son ambiguïté.

#### Actualité

- Colloque international "Pouvoir médical et fait du prince au début des temps modernes", Tours, 17/18 juin 2010 : [programme](#)
- Voir les dernières [publications du projet de recherche](#)

## **Objectifs**

Ces constats ont mené à la création d'un projet de recherche qui vise à mettre à disposition sur Cour-de-France.fr des documents et une base de données biographiques qui serviront à l'étude du monde de la médecine à la cour de France aux temps modernes (direction : J. Vons) :

- transcription et publication de rapports concernant la famille royale ;
- publication périodique d'une base de données biographiques du monde médical à la cour ;
- publication d'une ou plusieurs études relatives à cette documentation ;
- organisation du colloque international : Pouvoir médical et fait du prince au début des temps modernes », par J. Vons (CESR) et S. Velut (UFR Médecine de Tours) les 17 et 18 juin 2010.

## **Membres**

- Alexandre Lunel, Université Paris VIII
- Stanis Perez, Université Paris XIII (Société internationale d'histoire de la médecine)
- Jacqueline Vons, Centre d'études supérieures de la Renaissance (UMR 6576 Université François Rabelais de Tours et CNRS) (direction).

## **Collaborateurs**

- Nathalie Hawkes, doctorante à l'Université de Newcastle, UK
- Jean-Paul Pittion, professeur émérite de l'Université François Rabelais et membre du CESR, Tours
- Pauline Saint-Martin, médecin légiste au Service de Médecine Légale de l'Université François Rabelais, Tours
- Agnieszka Samsel, doctorante à l'Université Adam Mickiewicza (Poznan, Pologne) et à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines